RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ABC ISOLATIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Rue de la Résistance
14400 BAYEUX
482 086 220 RCS CAEN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le Treize mars,
A 14 Heures,

La Société APH, Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 4 Rue Yvonne LEROUGE, 14400 BAYEUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 979 444 544 RCS CAEN,

Représentée par Monsieur Arthur PIQUET, en sa qualité de Président,

Associée Unique de la société ABC ISOLATIONS,

A pris la décision suivante relative aux mandats des Commissaires aux Comptes.

PREMIERE DÉCISION

Par un courrier en date du 11 Février 2025, la Société FICADEX JACQUES COLIBERT a présenté sa démission en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire à effet du 30/06/2023.

Par un courrier en date du 21 Février 2025, Monsieur Marc LERICK, Commissaire aux Comptes Suppléant, a présenté sa démission.

La Société ne dépassant pas les seuils légaux, aucun autre Commissaire aux Comptes n’a été nommé.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société APH
Monsieur Arthur PIQUET

